

Pour mieux comprendre le bulletin de mon enfant...

VOICI CERTAINS ÉLÉMENTS QUE VOUS DEVEZ SAVOIR :

- À partir de la 4^e secondaire**, les résultats scolaires du bulletin de juin de votre enfant seront transmis par l'école au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) et ceux-ci seront comptabilisés afin de lui décerner, s'il y a lieu, son **diplôme d'études secondaires (DES)**, et ce, après sa 5^e secondaire.
- Tous les cours de la 4^e et 5^e secondaire** sont considérés pour l'acquisition de ce que nous appelons des unités (ou crédits). Chacun des cours réussis permet d'obtenir entre 2 et 6 unités.

Comment savoir combien un cours vaut d'unités?

C'est très simple! Vous devez trouver le code à 6 chiffres du cours en question sur le bulletin de votre enfant. Le dernier chiffre nous indique les unités pouvant être obtenues lors de la réussite de ce cours et le quatrième nous spécifie le niveau où elles seront créditées. Voici quelques exemples :

Français, langue d'enseignement		Code à 6 chiffres ✓ Le dernier chiffre (6) représente le nombre d'unités, c'est-à-dire 6 unités; ✓ Le quatrième chiffre (4) identifie le niveau scolaire de votre enfant.	4^e secondaire			
Matière : 132406-	Enseignant(e) : MÉLANIE ROY		Étape 1	Étape 2	Étape 3	Résultat final
Lire		82	77	63	70	
Écrire		69	56	60	61	
Communiquer oralement			64	78	75	
	Résultat disciplinaire	76	66	65	67	
	Moyenne du groupe	70	62	59	61	
	Unités				+	
	Absences	Étape 1: <u>2</u> Étape 2: <u>5</u> Étape 3: <u>1</u>				
Commentaires :						

Éthique et culture religieuse		Code à 6 chiffres ✓ Le dernier chiffre (2) représente le nombre d'unités; ✓ Le quatrième chiffre (5) identifie le niveau scolaire de votre enfant.	5^e secondaire			
Matière : 069502-09	Enseignant(e) : SONIA LEMIEUX		Étape 1	Étape 2	Étape 3	Résultat final
	Résultat disciplinaire	82	74	68	71	
	Moyenne du groupe	81	75	81	80	
	Unités				+	
	Absences	Étape 1: <u> </u> Étape 2: <u> </u> Étape 3: <u>4</u>				
Commentaires : TRAVAUX EN RETARD OU NON REMIS						

3. Les **cours obligatoires à réussir** pour l'obtention du **DES** au secteur des jeunes sont :

4 ^e secondaire	5 ^e secondaire
✓ Mathématique (CST ou SN); ✓ Sciences (ATS ou ST); ✓ Histoire; ✓ Arts (arts plastiques ou art dramatique ou danse ou musique).	✓ Français; ✓ Anglais; ✓ Éducation physique <i>ou</i> Éthique et culture religieuse.

4. En plus des cours obligatoires à réussir, il faut également obtenir suffisamment d'unités. Le MEES exige **un minimum de 54 unités, dont 20 en 5^e secondaire**, pour décrocher son diplôme d'études secondaires. Prenez note qu'un élève du secteur régulier qui réussit tous ses cours obtiendrait entre 72 à 76 unités.
5. Il est important de préciser que les résultats obtenus **lors du bulletin de juin**, pour les élèves de la 4^e et 5^e secondaire, **ne sont pas nécessairement les notes finales**.
6. Il est essentiel de savoir que toutes les matières mentionnées dans le tableau ci-dessous font l'objet d'une **épreuve unique, c'est-à-dire un examen du MEES** qui a lieu dans toutes les écoles du Québec. À la mi-juillet, vous recevrez, par voie postale, un document important en provenance du ministère intitulé : « *Relevé des apprentissages* ». Ce relevé présente les résultats définitifs de votre enfant dans toutes les matières.

Les notes finales des matières ci-dessous incluent à la fois l'examen du MEES et le résultat inscrit au bulletin de juin. Dans certains cas, le ministère se réserve le droit de procéder à des *modérations* ou à des *conversions*¹ des résultats.

4 ^e secondaire	5 ^e secondaire
✓ Mathématique (CST ou SN); ✓ Sciences (ATS ou ST); ✓ Histoire.	✓ Français; ✓ Anglais.

Un exemple du relevé d'apprentissages vous est présenté à l'*annexe A* du présent document.

7. Il est à noter que la note de passage dans **chacun des cours est de 60 %**. Cependant, **en français de la 5^e secondaire**, il est primordial d'obtenir **une note au bilan de 60 %** ainsi que de réussir les **trois volets à 50 % au minimum**, sans quoi, votre enfant échouera cette matière.

Pour conclure, prenez note que même si notre école procède à des appels téléphoniques pour inciter les jeunes à se présenter à des cours d'été ou à des examens de reprise, il est aussi de votre responsabilité de prendre connaissance des résultats de votre enfant afin de recourir aux mesures appropriées en cas d'échec. Si vous avez des questions, n'hésitez surtout pas à communiquer avec nous.

Le service d'orientation de l'école Louis-Philippe-Paré
2016-07-04

¹ Pour de plus amples renseignements au sujet des conversions et des modérations, veuillez visiter notre site Internet à l'adresse suivante : lpp.csdgs.qc.ca

LAFT12345678

867048

Nom de l'élève

FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES

	CODE	TITRE	UN	RÉSULTAT	ANNÉE	MOIS	R/5	CEN
Unités acquises à l'égard des conditions supplémentaires pour le diplôme d'études secondaires J5 :	043402	Éduc. physique et à la santé	2	79	2012	06	2	
	057416	Applications technologiques et scientifiques	6	60	2012	06		30
Langue d'enseignement : 0/8	057410	Théorie		46	2012	06	5	17
Langue seconde : 0/4	057420	Pratique		79	2012	06	2	
Mathématique de 4e secondaire : 0/4	063414	Mathématique: Culture, société et technique		23	2012	06		07
Hist. et éduc. citoyenneté : 0/4	063410	Résoudre une situation problème		52	2012	06	3	
ÉCR ou ÉPS de 5e sec : 0/2	063420	Utiliser un raisonnement mathématique		11	2012	06	5	00
UN de 4e ou de 5e sec (54 u) : 20/54	069404	Éthique et culture religieuse	4	69	2012	06	4	
UN de 5e sec (20 u) : 0/20	087404	Histoire-éducation citoyenneté		5	2012	06		00
	114442	Activ.éduc.compl.-progr. local		33	2012	06	5	
	132406	Français, langue d'enseignement de la 4e secondaire		45	2012	06		
	132410	Français lecture, langue d'enseignement de la 4e secondaire		47	2012	06	5	
	132420	Français écriture, langue d'enseignement de la 4e secondaire		44	2012	06	5	
	132430	Français communication orale, langue d'enseignement de la 4e secondaire		41	2012	06	5	
	134404	Anglais, langue seconde, programme de base de la 4e secondaire	4	64	2012	06		
	134410	Anglais, langue seconde, interaction orale, programme de base de la 4e secondaire		63	2012	06	4	
	134420	Anglais, langue seconde, compréhension orale et écrite, programme de base de la 4e secondaire		67	2012	06	3	
	134430	Anglais, langue seconde, production écrite, programme de base de la 4e secondaire		62	2012	06	5	
	165462	Musique (progr. local)	2	72	2012	06	4	
	169402	Musique	2	72	2012	06	4	



Copie certifiée conforme
au registre officiel du
ministère de l'Éducation,
du Loisir et du Sport

Jean-Eugène Hamel

Directeur
Direction de la sanction des études